

## LES AVANTAGES

Étudier à CCI Campus Centre, c'est bénéficier :

- de **classes à effectifs réduits** : 12/20 stagiaires par section pour un travail individualisé,
- d'une **salle dédiée** à la formation, équipée de PC performants et adaptée au travail en groupe,
- d'une **équipe de formateurs** issus du monde de l'entreprise pour vous aider à progresser.

## COMMENT FINANCER VOTRE FORMATION ?

Selon votre situation et votre statut, le coût **pédagogique de la formation** peut être pris en charge par :

- le **Conseil Régional** Centre-Val de Loire,
- le **Pôle Emploi** par l'intermédiaire d'une AIF,
- le **Projet de Transition Professionnelle**
- votre **CPF** (Compte Personnel de Formation)
- si aucune de ces solutions n'est accessible, nous étudierons avec vous **d'autres possibilités**.

## VOTRE RÉMUNÉRATION

Dans la plupart des cas, la formation permet également de **percevoir une rémunération** dont le montant dépend de votre situation individuelle.

## COMMENT S'INSCRIRE ?

- 1** Se connecter sur le site internet de l'école [www.campus-centre.fr](http://www.campus-centre.fr)   
et remplir le formulaire de demande de dossier de candidature ou vous adresser directement à l'accueil de CCI Campus Centre pour retirer le dossier
- 2** Déposer le dossier complet à l'accueil de CCI Campus Centre 
- 3** Nous vous contacterons très vite pour un entretien de recrutement 

**CCI Campus Centre**  
16, place Saint Cyran  
36000 Châteauroux

[candidature.formation@indre.cci.fr](mailto:candidature.formation@indre.cci.fr)  
02 54 53 52 00  
[www.campus-centre.fr](http://www.campus-centre.fr)



Le Campus en région Centre-Val de Loire, une chance pour tous.  
Financé en grande partie par le conseil régional de la Région Centre-Val de Loire et le Pôle Emploi. Chargé de l'emploi en région Centre-Val de Loire avec le Pôle Emploi Europe.



Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi

Formation Professionnelle  
Diplômante

Se former au métier de

## Technicien d'Assistance en Informatique

Titre professionnel inscrit  
au RNCP (code 225)

Niveau 4 (Équivalent Bac)

Création : service communication CCI Indre - © Adobe Stock - Avril 2021 - Document non contractuel



## LES OBJECTIFS

Le cursus Technicien d'Assistance en Informatique vise à former des techniciens en assistance informatique capables :

- **De réaliser l'installation initiale du matériel** : poste de travail, applications, et équipements mobiles.
- **D'assurer par la suite des mises à jour**. Il intervient sur les équipements numériques pour améliorer les performances, ajouter des fonctionnalités ou corriger des dysfonctionnements.
- **De mettre à jour, configurer et personnaliser l'équipement** numérique selon les consignes transmises afin de l'adapter aux besoins du client ou de l'utilisateur.
- **De mettre en place les outils de sécurité** (authentification, antivirus, pare-feu) sur les équipements numériques.
- **De réaliser les sauvegardes** afin de limiter la perte de données des utilisateurs.
- **De faire du dépannage** informatique, d'intervenir directement sur le poste du client ou de l'utilisateur.

## PUBLICS CONCERNÉS

La formation Technicien d'Assistance en Informatique s'adresse aux titulaires d'un **diplôme de niveau 3 (équivalent CAP/BEP)** ou aux personnes justifiant d'une **expérience professionnelle d'un an** dans le domaine de l'informatique.

Elle est accessible :

- Aux **saliés en CDI, CDD ou intérimaires**
- Aux **demandeurs d'emploi**
- A titre **individuel** (formation payante : nous consulter)

## LA FORMATION

### ORGANISATION

- Parcours maximum de **574 heures**  
**Durée modulable** selon statut et positionnement :  
70 heures de remise à niveau possible
- Stage en entreprise : **210 heures**
- Rythme des cours : **35 heures par semaine**
- Date de rentrée en remise à niveau :  
**du 07 avril au 20 avril 2021**
- Date de formation : **21 avril au 15 sept. 2021**
- Tarif : **7,5 €/h de formation** (prise en charge possible)

### MODALITÉS DE RECRUTEMENT

- Dépôt d'un **dossier de candidature**
- Convocation pour des **tests de sélection**
- **Entretien** de motivation

### PROGRAMME

MATIÈRES	VOLUME HORAIRE
Mettre en service des équipements numériques	136.5 h
Intervenir sur les éléments de l'infrastructure	105 h
Assister ou dépanner les clients ou les utilisateurs	112 h
Compétences transversales	63 h
Présentation, bilan, préparation et examens	87.5 h
Volume horaire total	504 h

### MODALITÉS D'ÉVALUATIONS

- Évaluation en cours de formation sur les activités types
- Dossier professionnel
- Évaluation finale

## LES DÉBOUCHÉS

Le titulaire du titre Technicien d'Assistance en Informatique pourra accéder à des métiers tels que :

- Technicien d'assistance en informatique
- Technicien de maintenance en informatique
- Technicien de déploiement
- Technicien d'assistance en clientèle
- Technicien de service après-vente (SAV)
- Technicien Helpdesk
- Technicien assistance utilisateur
- Technicien support

## POURSUITES D'ÉTUDES

De nombreux parcours de formations qualifiantes peuvent être envisagés :

- BTS SIO - Services Informatiques aux Organisations option SLAM\* ou SISR\*\*
- Titre Technicien Supérieur Systèmes et Réseaux (Titre RNCP Bac+2)
- Titre Analyste Développeur d'Applications Informatiques (Titre RNCP Bac+2)

\*Solutions Logiciels et Applications Métiers

\*\*Solutions d'Infrastructures Systèmes et Réseaux